

## Avis de Vente au plus offrant

### A.O. N° 27/2016

**La société Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Six (06) Biens Immobiliers sis à Sidi-Bou-Saïd, aux Jardins d'El Menzah 1, à Mrezga Hammamet, et à Hergla -Sousse (en Lots séparés):

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.	Caractéristiques.
I	<a href="#">Iza 3</a>	45655 Tunis	Amilcar, sur la RN 33 Sidi-Bou-Saïd en face de la Station Carthage Amilcar Côté du port de plaisance.	2 987 m <sup>2</sup>	Habitat Individuel de densité moyenne avec la possibilité d'autorisation pour la construction d'un R+2
II	<a href="#">Oeillets</a>	114962 Tunis	Jardins d'El Menzah 1 Lotissement « Résidence des Jardins » à proximité du centre d'exposition.	2 520 m <sup>2</sup>	Habitat collectif à faible densité C.O.S 0,5 - C.U.F 3,5 Hauteur 23 Mètres (R+6 avec un sous-sol)
III	<a href="#">Le Jasmin</a>	114961 Tunis		1 977 m <sup>2</sup>	
IV	<a href="#">Amir</a>	52129 Sousse	Hergla Plage à côté du port et à 15 minutes de l'Aéroport International.	1 135 m <sup>2</sup>	Terrain nu dont une partie à vocation (DPM) avec possibilité d'aménagement et d'occupation provisoire pour animation touristique et loisir et une autre partie à vocation espace vert UVA et voiries projetées.
V	<a href="#">AL Jinene</a>	575636 Nabeul	Mrezga Hammamet à côté de l'Hôpital Med Taher Maamouri Lotissement Sotudev Titre Foncier 521556 Nabeul – Parcelle B 802 approuvé et en cours de viabilisation	1 280 m <sup>2</sup>	Habitat Individuel Isolé COS 0,25 – CUF 0,7 Hauteur 12 Mètres (R+2)
VI	<a href="#">La Perle</a>	575634 Nabeul		1 179 m <sup>2</sup>	

Les plans de situation sont disponibles sur le site <http://gammarth-immobiliere.tn/>, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les Terrains relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13. Les biens immobiliers objet des lots II et IV sont libres de tous droits ou hypothèques.

Les personnes intéressées par l'acquisition des terrains sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat

garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges  
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 27 /2016**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à cinquante mille dinars (**50 000 DT**) pour chacun des **lots I à III** et à dix mille dinars (**10 000 DT**) pour chacun des **lots IV à VI**.

**La date limite** de remise des offres est fixée au **Mardi 08 Novembre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**

**Vue par satellite du Lot « IZA 3 » sis à Carthage-Tunis**  
**36°52'0.80"N, 10°20'18.76"E**

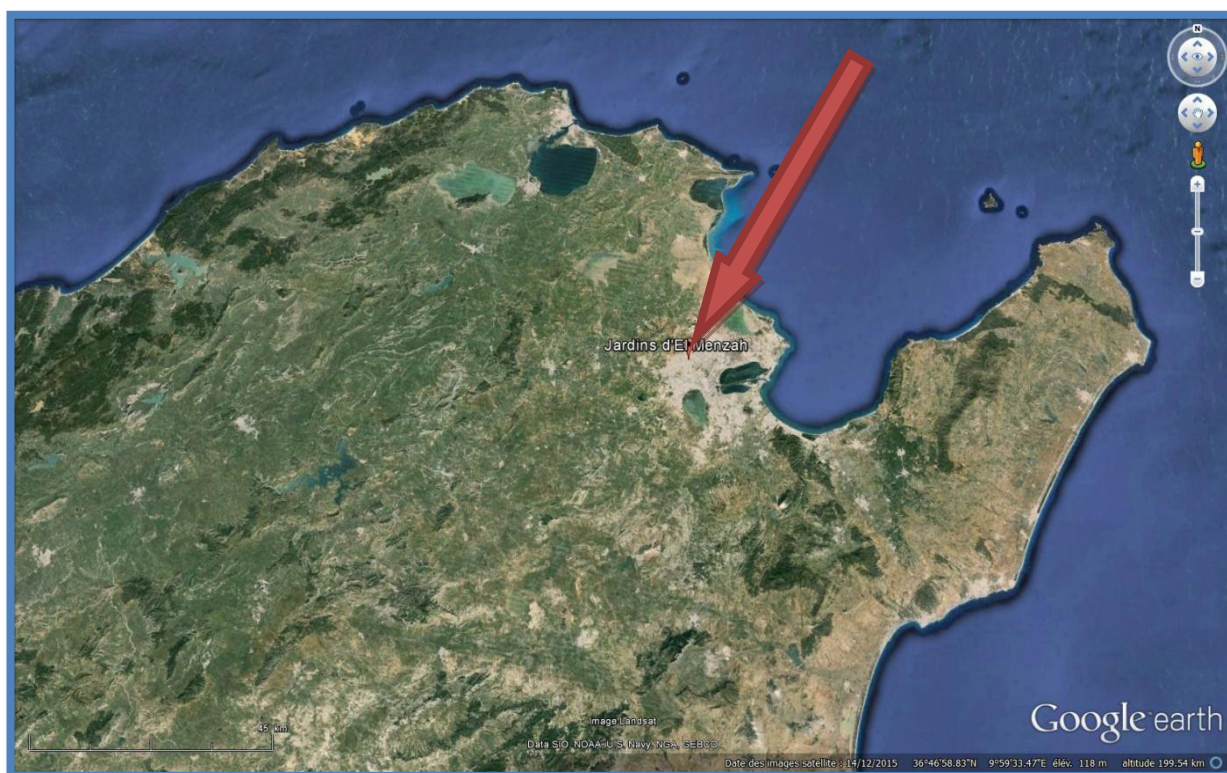


*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*

## Vue par satellite du lot «œillets et le jasmin »

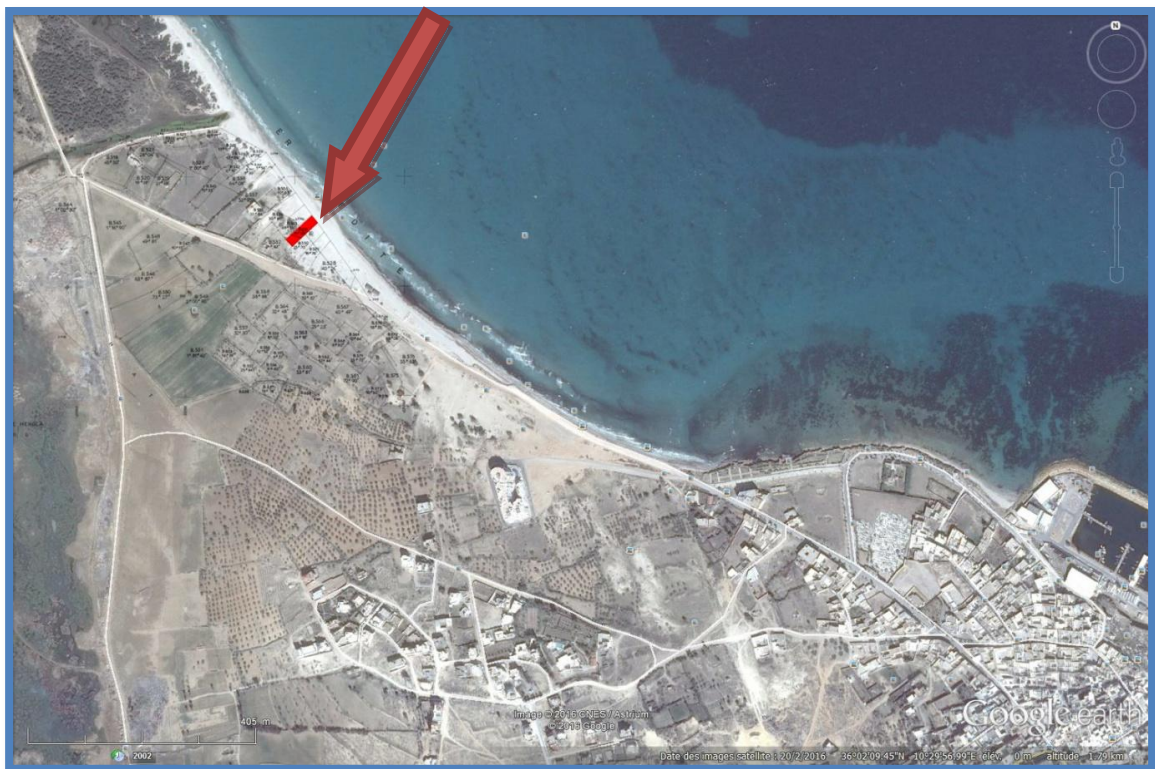
Sis au Jardins d'El Menzah 1-Tunis

36°50'50.54"N-10°08'24.98"E



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*

**Vue par satellite du Lot « Amir » sis à Hergla-Sousse**  
**36° 2'19.32"N, 10°29'35.80"E**



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*

**Vue par satellite du lot «Al jinen et la perle» sis à Mrezga -Hammamet**  
**36°26'19.97''N-10°39'46.44''E**



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*